



Entretien au garage avec garanties non respectées

Par **bonof87**, le **05/02/2013** à **11:25**

Bonjour à tous et merci pour vos réponses,
Mon garagiste à confirmé qu'ils avaient oublié de passer mon véhicule à la valise pour la remise à zéro de la vidange. (cet oubli peut entraîner plus de 3000€ de réparations)
Cela demande une technologie un peu plus sophistiquée qu'une simple vidange qu'ils m'avaient certifiés pouvoir réaliser car il y a des spécificités constructeur à respecter. (huile, filtre, réglages et apprentissage des injecteurs, remise à zéro électronique des niveaux et du filtre à particule pour sa régénération automatique)
Ce travail ayant été négligé alors que je leur avais dit de le faire et qui est recommandé par le constructeur et en plus spécifié sur la facture qu'ils m'ont remis. (garanties constructeur préservées),
que puis-je faire si la voiture subit d'autres dommages, à cause de cette négligence, voyant DPF s'est mis à clignoter (filtre à particules défectueux), il ne se régénère plus à partir du moment où il clignote et il faut intervenir le plus rapidement possible pour ne pas entraîner la destruction du filtre à particules et des injecteurs, 500€ pièce hors main d'œuvre y en a 5 ?
les dommages peuvent être considérables alors qu'ils sont des pros.
merci encore pour vos réponses à tous